

Le magazine de votre ville

Rencontre

à Combs

N°145
Janvier
2014

Dossier > Il y a 100 ans... la guerre

www.combs-la-ville.fr



NOUVEAU À COMBS-LA-VILLE



Découvrez
votre nouveau
restaurant
McDonald's
près de chez vous



MC DRIVE



WIFI



BORNE DE
COMMANDE



AIRS DE JEU

ZAC de l'Ormeau - Avenue André Malraux
77380 Combs-la-Ville



Conseil
Marketing
Publicité

Meilleurs Vœux
pour cette nouvelle année !!

Réservez
votre espace publicitaire
dans le magazine
DE LA VILLE DE COMBS-LA-VILLE

Sébastien Cadilhac
06 87 55 08 32

JEUDI
6
FÉVRIER

VENDREDI
7
FÉVRIER

SAMEDI
8
FÉVRIER

PORTES OUVERTES À VILLECRESNES,
RÉSIDENCE SENIORS PIERRE GRAVELLE

DE 10H À 18H NON-STOP

Les Villages d'Or



• cible publicaté

À PARTIR DE
545€* / MOIS
charges
comprises

APPARTEMENTS NEUFS DU T1 bis AU T3

- Résidence **sécurisée**
- **Club-house**, régisseur et animations
- Sécurité d'un espace clos avec **digicode**
- Possibilité de **services** et télésurveillance à la carte**
- À proximité de toutes **commodités**

APPARTEMENT TÉMOIN SUR PLACE

* Prix pour le lot A41 - T1bis de 31m² avec balcon - Honoraires agence 486 € - Sous réserve des stocks disponibles - APL à déduire.
** Services assurés et facturés par des prestataires extérieurs sur demande.

Rue Jean-Philippe Bertrand
94440 VILLECRESNES

07 88 29 15 42
villecresnes@lesvillagesdor.fr

Les Villages d'Or
www.lesvillagesdor.com



SOMMAIRE

4 Actu

- Les images du mois
- Élections à venir : des nouveautés
- Motion du Conseil municipal du 16 décembre 2013
- Le lycée Galilée accueille une nouvelle proviseure
- Collège les Aulnes : les lauréats reçoivent leurs diplômes
- Tremplin du coeur
- Le CCA mobilisé contre la violence et le harcèlement
- Téléthon : Combs-la-Ville mobilisée
- Pour les seniors, de bonnes résolutions en 2014

9 Travaux

10 Elargissons notre horizon

- Mini Quiz de l'Europe
- Forum des étudiants de Melun et de Sénart

11 Bien vivre

- Déblayer les feuilles et déneiger devant chez soi
- Danger : monoxyde de carbone

12 Dossier

- Il y a 100 ans... la guerre !

15 Un peu d'histoire

16 Économie locale

- Sunso l'univers du soleil, de la beauté et du bien être
- Un espace de «coworking» à Sénart
- Mc Donald's a ouvert ses portes à Combs

18 À votre rencontre

19 Du temps pour soi

- Expo : contes et imaginaires à deux ou quatre mains
- Lancement du Prix «Un livre, une commune» 2014
- Rencontres chorégraphiques
- Concert spécial Patrick Selmer
- Les jeunes partent au ski !

23 Les associations

26 Vie municipale

27 À noter

Les élections municipales, important rendez-vous démocratique pour nos communes auront lieu les 23 et 30 mars 2014.

Ainsi que «Rencontre» l'a toujours fait, pour respecter l'égalité entre les candidats imposée par l'article L. 52-1 du Code électoral, ce numéro et les deux suivants paraîtront sans l'éditorial du maire, ni les tribunes des groupes représentés au sein du conseil municipal.





Beaucoup de monde dans les allées du Marché de Noël les 14 et 15 décembre sur le thème des traditions d'antan.



Une tradition qui ne se perd pas : le Père Noël était lui aussi présent sur le Marché de Noël pour rencontrer les enfants.

Les images...



Tout l'après-midi, Roll Evasion a permis à ceux qui le désiraient, moyennant une entrée au profit du Téléthon, de pratiquer toutes sortes de parcours de glisse au gymnase Cartier



Combs Natation et le club subaquatique ont animé la piscine toute la journée au profit du Téléthon.



Zumba collective avant la grande soirée Roller Danse organisée par Roll Evasion, l'ensemble bien sûr au profit du Téléthon.

... du mois...



Plantation de l'arbre de la laïcité le 14 décembre devant l'Hôtel de ville.



Le 4 décembre, les seniors ont fêté leurs anniversaires au restaurant scolaire Paloisel comme chaque trimestre.



Portes ouvertes de l'École Municipale des Sports (nautique et terrestre) le mercredi 11 décembre. Ici 135 enfants ont fait des démonstrations de leurs progrès en natation à leurs parents.

Elections à venir : des nouveautés

Vous le savez sûrement les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014 et les élections européennes le 25 mai 2014. Vous avez l'habitude mais quelques nouveautés ont été introduites pour les élections municipales.

Les élections municipales sont destinées à renouveler l'ensemble des conseils municipaux dans les 36 682 communes françaises.

Le mode de scrutin pour les communes de 1 000 habitants et plus est désormais le scrutin majoritaire de liste à deux tours (sans aucune modification possible de l'ordre de présentation de la liste) avec représentation de la minorité. Les listes doivent être constituées de façon paritaire entre les hommes et les femmes avec alternance obligatoire une femme, un homme (ou inversement).

Pour ces élections l'innovation majeure concerne l'élection des conseillers communautaires.

Les conseillers communautaires sont les représentants de la commune au sein de la structure intercommunale dont elle est membre : le San de Sénart pour Combs-la-Ville.

Prévue par la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013, cette réforme est destinée à conférer une plus grande légitimité démocratique aux établissements publics de

coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles). Jusqu'alors, les représentants des communes au sein de ces EPCI étaient désignés par les conseillers municipaux en leur sein.

Pour la première fois, les conseillers communautaires seront donc désignés au suffrage universel direct via un système de fléchage - un peu complexe - dans le cadre des élections municipales.

UN BULLETIN, DEUX LISTES

L'élection des conseillers communautaires ayant lieu en même temps que celle des conseillers municipaux, l'électeur devra choisir le même jour à la fois la liste de candidats au siège de conseiller municipal et celle de candidats au siège de conseiller communautaire.

Les deux listes figureront de manière séparée sur le même bulletin, afin que la double désignation soit connue de manière claire par l'électeur. **L'électeur n'aura donc à insérer dans l'urne**

qu'un seul bulletin. Ne peuvent figurer sur la liste de candidats au siège de conseiller communautaire que des candidats inscrits sur la liste des candidats aux fonctions de conseiller municipal.

La liste des conseillers communautaires devra également respecter la parité avec alternance une femme, un homme.

ATTENTION MODIFICATION DE BUREAUX DE VOTE

Le bureau de vote n°8 (restauration scolaire le Chêne) est transféré à l'école maternelle le Chêne place J.B. Clément. Le bureau n°13 (Ferme de Violette) est transféré à la maison de quartier le Soleil rue G. Brassens et le bureau de vote n°15 (château des Marronniers) est transféré à l'Espace Jeunesse République, avenue de la République. Pour les électeurs concernés par ces changements de lieux de vote, la nouvelle affectation se fera d'office.

Renseignements : service des Formalités administratives 01.64.13.16.60.

Motion du Conseil Municipal du 16 décembre

Le conseil municipal interpelle le Conseil Général de Seine et Marne à propos des cartes de transport Améthyste et Rubis.

Début 2013, le Conseil Général de Seine et Marne a décidé qu'à compter du 1^{er} avril 2013 les cartes Améthyste et Rubis se modernisaient (site Internet du CG77). Ainsi, elles se transforment en Pass Navigo «Améthyste 4-5» pour «faciliter

vos déplacements» ! Il est rappelé que ces cartes sont financées et attribuées par le Conseil Général pour faciliter la mobilité des personnes âgées, des anciens combattants, des veuves de guerre et des adultes handicapés.

Ce nouveau forfait, d'un coût annuel de 20 euros pour les bénéficiaires, ne leur permet de se déplacer sur le réseau SNCF que sur les zones 4 et 5 les obligeant dorénavant à prendre à leur charge le

trajet complémentaire pour se rendre en semaine hors de ces zones !

Devant l'incompréhension que soulève cette décision et le mécontentement exprimé notamment par les anciens combattants qui perdent ainsi la gratuité des zones 1 à 3, le Conseil Municipal a décidé d'alerter le Conseil Général sur les conséquences de cette décision et de l'interpeller sur les suites qu'il compte donner à cette intervention.

Le lycée Galilée accueille une nouvelle proviseure

Marie-Martine Salles est partie à la retraite. C'est Christine Verger, principale du collège la Boétie à Moissy Cramayel, qui lui a succédé le 2 décembre à la tête du lycée Galilée.

Avec son équipe de 82 personnes pour 697 élèves, elle compte poursuivre le travail engagé et annonce la création d'un atelier de travail avec les élèves sur les réseaux sociaux.

Christine Verger a, durant treize ans, enseigné les lettres dans des col-



Christine Verger, nouvelle proviseure du lycée Galilée.

lèges de l'académie de Créteil. Elle choisit finalement de passer le concours de personnel de direction au sein de l'Education Nationale pour dit-elle «prendre plus de responsabilité dans l'encadrement. C'est un métier difficile et passionnant. Il faut piloter tous les aspects d'un établissement, de la pédagogie au budget, et savoir gérer les ressources humaines. L'objectif reste la réussite de tous les élèves, sur le plan scolaire et éducatif. Il faut aussi savoir prendre les bonnes décisions en matière pédagogique, arbitrer si nécessaire, assurer l'enseignement de la meilleure façon possible.»

Collège les Aulnes : les lauréats reçoivent leurs diplômes

Pour la première fois le collège les Aulnes accueillait le 26 novembre 2013 les heureux lauréats du Diplôme national des Collèges, du Certificat de Formation Générale (CFG) et les élèves qui ont obtenu une certification en langue.

De nouveaux lycéens, certains accompagnés par leurs parents, sont revenus au collège les Aulnes où ils ont obtenu le brevet, le CFG ou la certification en langue. La plupart sont aujourd'hui scolarisés au lycée Galilée. Pour les accueillir, plusieurs de leurs anciens professeurs, la principale Martine Lammens accompagnée de Frédérique



Les élèves écoutent le discours de Martine Lammens, principale du collège.

Jeannerot, son prédécesseur, toutes les deux heureuses d'accueillir les élèves pour leur remettre ce diplôme national

EN BREF

Trait d'Union : atelier parents enfants

Le mercredi 15 janvier de 10h à 11h30 (à partir de 3 ans). Confection de galettes des rois à différents parfums et décoration de couronnes. Tarif : 1.20€ par personne. Inscriptions à partir du 6 janvier 2014.

Renseignements : 01 60 60 92 44

Trait d'Union : atelier cuisine adultes

Atelier cuisine galettes des rois pour adultes le vendredi 17 janvier 2014. Il sera prétexte le soir même à une soirée contes et galettes en famille de 19h30 à 21h30.

Inscriptions pour l'atelier comme pour la soirée à partir du 6 janvier 2014. Tarif : 1.20€ par personne.

Renseignements : 01 60 60 92 44

Trait d'Union : atelier parents enfants

Le mercredi 5 février de 10h à 11h30 (à partir de 3 ans) confection de crêpes. Tarif : 1.20€ par personne. Inscriptions à partir du 20 janvier.

Renseignements : 01 60 60 92 44

Trait d'Union : nouveaux parents, nouvelles vies

Nouveaux parents, venez partager et échanger votre expérience et votre nouvelle vie avec d'autres parents. Rendez-vous les 7 et 21 janvier et le 4 février de 9h à 11h au centre d'activités sociales Trait d'Union.

Renseignements : 01 60 60 92 44

du brevet 2013, très important pour la suite de leur vie. Très fières aussi, comme les professeurs, car grâce à eux le collège a obtenu 85% de réussite à cet examen. C'est un meilleur résultat que les taux de réussite départementale et académique, qui ont été reçus en juin dernier. Sur ces 85%, presque 62% d'entre eux ont obtenu une mention. Félicitations !

Tremplin du Coeur

Les jeunes combs-la-villais, du Tremplin 16-20 ans ont mis en place un projet : «Tremplin du coeur» en partenariat avec les Restos du coeur.



L'opération caddie a permis de récolter 3,2 tonnes de nourriture au profit des Restos du coeur.

L'opération caddie à Cora était la première action du projet «Tremplin du coeur». Elle a eu lieu le samedi 14 décembre. Neuf jeunes s'y sont investis et ont partagé leur sourire avec les donateurs, grâce auxquels 3,2 tonnes de nourriture ont été récoltées au profit des Restos du coeur.

La seconde action consistait en la création d'une «salle de restaurant» à

l'intérieur de la structure en bois qui abrite le Tremplin 16-20 ans. Les jeunes ont été acteurs à tous les niveaux : la cuisine, le service et l'accueil. Les convives étaient composés des membres de neuf familles bénéficiaires des Restos du coeur qui ont été invitées à déguster gratuitement un repas dans ce restaurant convivial. Au menu, tapenade, tartare de saumon, suprême de poulet au curry, fromages et fondant au chocolat sur lit de crème anglaise. Les jeunes ont fait patienter les enfants en leur distribuant des cadeaux, puis en les initiant à la danse grâce à «moussié tombola». Les dix jeunes auteurs de cette action ont su prendre des initiatives et proposer une prestation au moins digne d'un restaurant 3 étoiles !

Bravo et merci à ces jeunes combs-la-villais, merci également à la fleuriste «Au coeur des fleurs» qui a permis de fleurir les jolies tables mises en place pour le restaurant, merci au BIJ pour les tables et le menu, merci à la MJC, merci aux directeurs et bénévoles des Restos du coeur, aux animateurs de la structure 11-15 ans qui ont su nous «sauver la mise», et enfin, merci aux familles d'avoir répondu présent.

Cette action sera reconduite en janvier, février et mars prochain.

Le CCA mobilisé contre la violence et le harcèlement

Avant la fin de leur «mandat», les jeunes élus du CCA ont élaboré des affiches dans le cadre de deux campagnes de sensibilisation contre la violence chez les jeunes. La première liée aux violences physiques a été diffusée durant le mois de septembre sur les panneaux d'information de la commune et au sein de diverses structures (collèges, lycées, Elan 11-15 ans Tremplin 16-20 ans, BIJ, gymnases...). La deuxième affiche qui traite du harcèlement sous différentes formes est actuellement visible sur la commune.



EN BREF

BIJ

Le mois thématique du BIJ a pour thème en janvier **l'alternance**. Vous pouvez vous y rendre pour consulter toute la documentation et demander des informations au documentaliste présent.

Renseignements : 01 60 60 96 60

Attention : fermeture des services municipaux

Pour permettre au personnel communal d'assister à la cérémonie des voeux du maire organisée pour eux, l'ensemble des services et équipements municipaux fermeront exceptionnellement à 16h le vendredi 10 janvier 2014.

Enquête Publique

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de classement dans le domaine public communal des espaces extérieurs appartenant à la copropriété du «Domaine des Peupliers» (Nexity) situé rue du Haut du Breuil. Chacun pourra prendre connaissance des pièces du dossier (plans et notice explicative) à la mairie de Combs-la-Ville du mardi 7 au jeudi 23 janvier 2014 inclus aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15 ; le samedi de 8h45 à 11h45. Les éventuelles observations pourront être reçues auprès du Commissaire enquêteur, M. Yves Montaubin le mardi 7 janvier 2014 de 8h45 à 11h45, le mercredi 15 janvier et le jeudi 23 janvier 2014 de 13h30 à 17h15, ou pourront être inscrites dans le registre d'enquêtes ou envoyées à : Mairie de Combs-la-Ville Place de l'Hôtel de Ville BP 116 - 77380 Combs-la-Ville.

Téléthon : Combs-la-Ville mobilisée !

Comme chaque année, sous la houlette de la MJC, une grande mobilisation a permis de récolter plus de 10 487.48 euros pour le Téléthon ! Un grand bravo à tous pour ce beau résultat !



Immense succès pour le gala de danse de Sénart danse et TSN School
Plus de photos page 4.



Beaucoup de monde également pour le loto organisé par l'Amicale des donateurs de sang bénévoles.
Plus de photos page 4.

Pour les seniors, de bonnes résolutions en 2014 !

Faites le plein d'activités avec les ateliers proposés par le service seniors.

La salle d'activités du Pré aux Tilleuls vous accueille pour de nombreuses animations. **Le mardi à 14h** c'est l'heure des rencontres conviviales autour de travaux manuels, de lectures, de jeux et surtout d'une bonne dose de détente. Les joueurs de Tarot sont les bienvenus. **Chaque mardi à 16h**, Evelyne vous attend avec grand plaisir pour partager sa passion du tricot. Les débutantes sont les bienvenues. Dans une ambiance chaleureuse, venez découvrir ou vous perfectionner en tricot, le thé, le café et la bonne humeur ne manque pas ! **Tous les jeudis à 14h** ont lieu les animations

mémoire suivies d'un atelier jeux. Pour une meilleure conservation de son capital santé venez participer à l'atelier santé loisirs **le lundi à 11h**.

GARDEZ L'ÉQUILIBRE

Les ateliers équilibre visent à la prévention des chutes. Ils s'adressent aux personnes (à partir de 60 ans) qui ont chuté ou qui craignent de chuter. Il ne s'agit pas de séances de gymnastique, mais d'une action de prévention visant à garder confiance en soi. La prochaine session démarre le 10 février à 9h, dix séances sont programmées pour un coût de 40 euros par personne.

Inscription au 01 64 13 45 28.

EN BREF

Maison Départementale des Solidarités de Sénart (MDS)

Attention, à compter du 6 janvier 2014 changement d'horaires des permanences sans rendez-vous. Le service social départemental vous recevra désormais : le lundi, jeudi et vendredi matin entre 8h45 et 11h15, le mardi après-midi de 13h30 à 16h. La MDS est fermée au public le mardi matin.

Renseignements : 01 64 13 21 30.

Trait d'Union : Autour de la naissance

Voici la prochaine session de «Autour de la naissance» à l'attention des futurs parents. Tous les lundis et jeudis matin de 9h à 11h du 13 janvier au 13 février 2014. Venez préparer l'arrivée de votre bébé en compagnie de la référente famille, de la CAF et de la PMI. Tarif 1.20€ pour la session.

Renseignements et Inscriptions : 01 60 60 92 44



C'est dans une ambiance festive que se sont retrouvés comme chaque année les seniors pour le repas qui a eu lieu le 1^{er} décembre animé par l'orchestre D'branché.

Incendie au complexe sportif Allende

Un incendie dans la nuit du 15 au 16 décembre 2013 a provoqué de très importants dégâts au complexe sportif Allende.

Dans la nuit du 15 au 16 décembre 2013, un incendie dont l'origine sera déterminée par l'enquête en cours, a complètement détruit la salle Letourneur et endommagé la salle de gymnastique au sol ainsi que les vestiaires. Les dégâts sont vraiment importants. Mais heureusement aucune victime n'est à déplorer.

Le gymnase est fermé jusqu'à nouvel ordre, le temps d'effectuer les expertises nécessaires, de rétablir l'électricité fortement endommagée et de mettre en sécurité l'ensemble. Les associations utilisatrices ont bien évidemment été prévenues ainsi que les établissements scolaires.

Nous sommes à ce jour dans l'obligation d'attendre le résultat des expertises pour vous informer de la suite des événements et nous ne manquerons pas de revenir sur ce sujet dans les prochains numéros de *Rencontre*.



NOUVEAUX VEHICULES ÉLECTRIQUES

Avec les deux nouveaux véhicules qui arrivent, la commune possède désormais quatre véhicules totalement électriques dans son parc automobile. Deux sont ou seront utilisés par les services Communication et Informatique pour l'affichage, les dépannages informatiques, les navettes vers les services extérieurs de la ville... Les deux autres sont attribués au Centre Technique Municipal notamment pour le service dédié au détagage.



EN BREF

Cabane des pêcheurs

Déconstruction de la cabane des pêcheurs sur les bords de l'Yerres. Entreprise Fournier.

Coût : 3340 euros

La Clavelière

Reprise de la structure de l'ancienne « forge ». Entreprise Fournier.

Coût : 10585 euros

Hôtel de Ville

Création de « trop plein » sur chéneau. Entreprise AC Couverture

Coût : 3080 euros

Salle des fêtes

Réaménagement des loges. Entreprises Modulobat, DEF et Breuzard

Coût : 7175 euros

Carrefour rues Sommeville / Boissière

Dépose de trois poteaux en béton par ErDF. Entreprise : Sogetrel.

Avenue de la République et rue des Acacias

Remise en peinture du marquage au sol des deux rues par Eaux de Sénart, suite aux travaux qui viennent de se terminer afin de renouveler les conduites d'adduction d'eau.

Achat de deux camions bennes

Deux petits camions bennes ont été achetés par la mairie pour le service des espaces verts et pour le service des sports. Ce dernier doté de trois bennes, doit permettre l'entretien des stades et terrains de sport.

Coût : 84 221 euros

Mini Quiz de l'Europe



L'Union européenne a eu 20 ans le 1er novembre 2013, date de la mise en application du Traité de Maastricht. Mais avant cette date, quels ont été les grands moments de la construction européenne ? Savez-vous qui fait quoi ? Pour tester vos connaissances, répondez aux questions !

- 1- 18-04-1951 Traité CECA : Que signifient ces 4 lettres ?
- 2- 25-03-1957 : Quel traité est signé cette année là ?
- 3- 01-01-1973 : Combien de pays compte l'Europe ?
- 4- 1979 : Que veut dire ECU ?
- 5- À quelle date l'euro est-il devenu la monnaie nationale française ?
- 6- À quelle date le traité de Lisbonne est-il entré en vigueur ?
- 7- Qui a été le 1er président du Parlement européen ?
- 8- Qui est le président de la Commission européenne depuis 2004 ?
- 9- Qui est le président du Conseil européen depuis 2009 ?
- 10- Quelle est la délégation du français Michel Barnier depuis 2010 ?
- 11- Quel est le président du Parlement depuis 2012 ?
- 12- Quel pays est à la tête de la présidence du Conseil de l'UE depuis le 1er janvier 2014 ?
- 13- Combien de personnes l'UE regroupe-t-elle actuellement ?
- 14- Combien de pays l'UE regroupe-t-elle actuellement ?
- 15- Quelle directive européenne s'applique désormais aux conducteurs routiers ?

Les réponses :

1- Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier - 2- Traité de Rome - 3- Europe des neuf - 4- European Currency Unit - 5- 01/01/2002 - 6- 01/12/2009 - 7- Robert Schuman - 8- José Manuel Barroso - 9- Herman van Rompuy - 10- Marché intérieur et Services - 11- Martin Schulz - 12- la Grèce - 13- environ 495 millions - 14- 28 - 15- échange transfrontalier d'informations concernant les infractions

Forum des étudiants de Melun et de Sénart



Samedi 1^{er} février a lieu le 14^{ème} forum des étudiants de Melun et Sénart

La 14^{ème} édition du Forum des étudiants de Melun et Sénart se déroulera samedi 1^{er} février, de 13h30 à 18h, à la salle La Buissonnière,

à Vaux-le-Pénil. Co-organisé par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et le Syndicat d'Agglomération Nouvelle de Sénart, en collaboration avec le Centre d'Information et d'Orientation de Melun/Savigny le Temple, le Forum des étudiants de Melun et Sénart réunira

une soixantaine d'exposants. L'ensemble des filières de l'enseignement présentes sur le territoire des deux agglomérations sera ainsi représenté : universités, IUT, BTS, classes préparatoires aux grandes écoles, écoles supérieures de commerce et d'ingénieurs... Les exposants répondront précisément aux lycéens en cours d'élaboration de leur projet d'orientation après le baccalauréat. L'équipe des conseillers d'orientation psychologues du CIO de Melun/Savigny le Temple sera également présente et recevra les élèves et les familles qui le souhaitent en entretien conseil individuel. Des navettes gratuites, toutes les 15 minutes, au départ

de la gare de Melun et de la Place Saint Jean, permettront aux lycéens de se rendre facilement à la Buissonnière.

Forum des étudiants de Melun et Sénart – Samedi 1er février – de 13h30 à 18h – Salle La Buissonnière – Plaine du Lac – Vaux le Pénil - Pour les Sénartais, suivre la direction Vaux le Pénil une fois arrivé sur Melun, puis suivre la signalétique «Forum Etudiants». Entrée libre.

Renseignements : CIO Melun/Savigny au 01 64 41 94 39.

Déblayer les feuilles et déneiger devant chez soi

Propriétaires, locataires, occupants de boutique, magasins et de tous locaux ayant immédiatement accès sur la voie publique, n'oubliez pas que vous avez l'obligation de déblayer les feuilles ou la neige... devant chez vous. Cela vaut sur toute la longueur de votre façade et jusqu'au caniveau afin d'assurer le passage des piétons. Il y a des arbres sur votre trottoir ? En cas de neige, il doit être sablé et non salé pour ne pas brûler les végétaux. À défaut de sable, utilisez de la sciure. Attention, votre responsabilité est engagée si un piéton se blesse devant chez vous en cas d'intempérie. «On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait... des choses que l'on a sous sa garde», dit l'article 1384 du Code civil.

LA MAIRIE S'OCCUPE DU RESTE !

C'est-à-dire des chaussées, les passages piétons, etc. À Combs-la-Ville, ce sont les

services techniques qui en sont chargés, soit 14 hommes sur le terrain (2 équipes de 7 personnes avec deux camions et deux chauffeurs par camion, 1 personne sur le tracteur et deux personnes pour saler les trottoirs à la main). Charge à eux de saler les 27 km d'axes prioritaires, notamment ceux où passent les bus.

Charge à eux également de dégager les passages piétons, les escaliers, les abris bus, les abords d'école, des stades et gymnases etc.

PRUDENCE, PRUDENCE ...

Le salage favorise la fonte de la neige à raison de deux centimètres maximum par heure. Les salages et traitements préventifs atténuent mais n'évitent pas la présence de neige et de verglas. La mairie recommande la plus grande prudence, notamment aux personnes âgées.

Danger : monoxyde de carbone

L'intoxication par le monoxyde de Carbone est la première cause de mortalité accidentelle par toxique en France.

L'Agence Régionale de la Santé d'Île de France précise que cette région est la plus touchée. En 2012, 749 personnes ont été intoxiquées parmi lesquelles 597 ont été transportées vers un service d'urgence et 14 sont décédées. Les appareils à l'origine de ces intoxications ont été majoritairement les chaudières, les chauffe-bains et les barbecues / braseros. En Seine-et-Marne, 17 épisodes ont été déclarés en 2012 impliquant 61 victimes dont un décès. Il est donc important de faire vérifier

et entretenir chaque année par un professionnel qualifié les installations de chauffage et les conduits de fumée, de veiller à bien ventiler son logement et de ne pas obstruer les grilles de ventilation, de respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant et de proscrire l'utilisation de moyens de chauffage non adaptés tels que les barbecues et les braseros à l'intérieur des logements.

Sites d'information : inpes.sante.fr
prevention-maison.fr
sante.gouv.fr
logement.gouv.fr
invs.sante.fr
developpement-durable.gouv.fr

EN BREF

Sapin de Noël

La collecte de sapins a lieu le jeudi 9 janvier 2014 sur la commune.

Pour connaître les jours de collecte des encombrants pour l'année 2014 rendez-vous sur www.sivom.com



Prévenir les risques de collisions avec les animaux sauvages en forêt

Les animaux sauvages sont responsables de nombreux accidents de la route principalement aux abords des forêts. L'Office national des forêts appelle à la plus grande prudence des automobilistes. Que faire en cas de collision ? - prévenir les services d'urgence en composant le 17 ou le 112 ; - déclarer l'accident auprès de votre assureur dans les plus brefs délais ; - garder des preuves de la collision (poils, témoignages, photos...) ; - contacter votre assurance pour connaître les modalités d'indemnisation des dommages ; - savoir que le Fonds de Garantie n'intervient plus en cas de collision avec un animal. (source ONF)



CIVISME

MERCI...

... Aux deux jeunes gens résidant rue François Mitterrand de s'être rendus au Centre Technique Municipal afin de signaler une fuite d'huile de leur véhicule sur la voirie et d'avoir épandu de l'absorbant afin de préserver la chaussée et la sécurité des usagers. Respect des autres et du travail des agents dans la ville : un exemple à suivre !



Il y a 100 ans... la guerre

En août 1914, des tranchées sont creusées dans la forêt de Sénart pour arrêter l'avance éventuelle de l'armée ennemie. Les emplacements de ces ouvrages ont résisté au temps et sont encore visibles.

À l'occasion du centenaire du déclenchement du premier conflit mondial 14-18, avec le soutien de la Maison du Combattant et du Citoyen, nous allons évoquer la Grande Guerre, ses origines, ses préparatifs à Combs-la-Ville, les traces qu'elle a laissées dans la commune. Durant les quatre années qui suivront, nous reviendrons ponctuellement dans les pages « Histoire » du magazine sur les différents épisodes de cette guerre.

L'année 2014 marque le début du cycle du centenaire de la Première Guerre mondiale, qui durera quatre ans. La France commémore depuis le 11 novembre dernier, en introduction à ce centenaire, ce conflit sanglant qui a coûté la vie à près d'un million et demi de Français.

LES ORIGINES DE LA GUERRE

En 1914, l'Europe avec 450 millions d'habitants rassemble le quart de la population mondiale et constitue, de loin, le continent le plus moderne et le plus riche. Malgré ces motifs de satisfactions, elle apparaît extrêmement nerveuse. Les origines de la guerre, bien que com-

plexes, sont essentiellement politiques, liées à l'exacerbation des nationalismes. En effet, de grandes tensions bellicistes existent entre les États qui la composent. La France dont Raymond Poincaré est devenu Président de la République le 13 février 1913, revendique l'Alsace et le nord de la Lorraine, annexées par l'Allemagne en 1871. À cela s'ajoutent des rivalités coloniales avec l'Allemagne au Maroc et avec la Grande-Bretagne en Afrique. L'Allemagne de Guillaume II augmente sa flotte de guerre

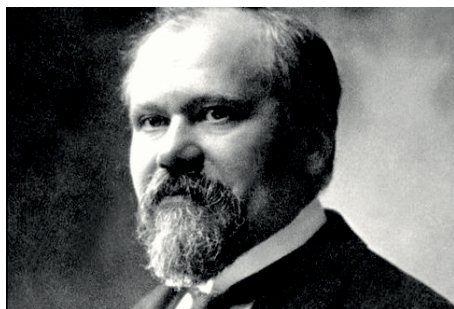


Albert Dauvergne est élu maire de Combs-la-Ville en 1912, c'est lui qui aura la lourde tâche d'aller prévenir les familles des soldats décédés.

pour égaler celle de la Grande-Bretagne qui elle-même rêve de posséder l'empire colonial le plus important du monde. L'empire Ottoman est qualifié « d'homme malade de l'Europe ». La Russie a subi en 1905 une grande défaite militaire devant le Japon et, minée par des mouvements révolutionnaires, rêve de refaire son unité par des guerres de conquêtes dans les

Balkans au détriment de l'Empire Ottoman. L'Autriche-Hongrie craint les visées expansionnistes de la Russie dans les Balkans. Mais profitant de sa faiblesse, après sa défaite contre le Japon, elle annexe le 5 octobre 1908 la Bosnie-Herzégovine, province turque revendiquée par la Serbie. L'Italie revendique Nice, la Savoie, la Tunisie, mais surtout des provinces de l'Adriatique et des Alpes, possessions de l'Autriche-Hongrie.

Si les peuples vivent dans une apparente harmonie et savourent la paix de la «belle époque», les élites gouvernementales soupçonnent leurs voisins de vouloir les agresser. Les grandes puissances se tiennent en respect et créent des alliances : **La Triple Alliance** d'abord entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie, qui la quittera au début de la guerre. Ils sont rejoints plus tard par l'empire Ottoman et la Bulgarie. **La triple entente** ensuite entre la France, la Grande-Bretagne et la Russie, rejoints plus tard par la Serbie, la Roumanie, le Portugal et la Grèce.



Raymond Poincaré est élu président de la République en février 1913. Pendant le conflit, il souffre des limitations de sa fonction, notamment à partir du gouvernement de Clemenceau. (source elysée.fr)

En janvier 1913, Guillaume II accroît ses effectifs militaires. En réponse l'Etat-major français fait passer le service militaire de deux à trois ans. Même la Belgique, pourtant neutre, instaure le service militaire obligatoire.

IL SUFFIT D'UNE ÉTINCELLE POUR DÉCLENCHER L'INCENDIE

Cette étincelle se produit le 28 juin 1914. Ce jour là, l'archiduc François Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie,

est assassiné à Sarajevo par un étudiant bosniaque, partisan du rattachement de la Bosnie à la Serbie. Le 28 juillet l'Autriche déclare la guerre à la Serbie. Le 30 juillet mobilisation russe pour soutenir la Serbie. Le 1^{er} août l'Allemagne déclare la guerre à la Russie. Le 2 août la France déclare la mobilisation générale. Le 3 août l'Allemagne déclare la guerre à la France. La neutralité belge est violée par l'Allemagne. La Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Allemagne.

L'incendie est allumé. Les belligérants sont partis «la fleur au fusil» convaincus pour les Allemands d'être rapidement à Paris et pour les Français à Berlin. Ils étaient certains d'être chez eux à Noël. Ce conflit va s'enliser et durer plus de quatre années, jusqu'en 1918. La durée et l'intensité de la guerre vont transformer le cadre de vie des hommes, civils et militaires, dans tous les domaines, idéologiques, économiques, sociaux... on peut parler pour la première fois de guerre totale.

À COMBS-LA-VILLE, LE CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AOÛT 1914 S'ORGANISE ET PREND UNE SÉRIE DE MESURES.

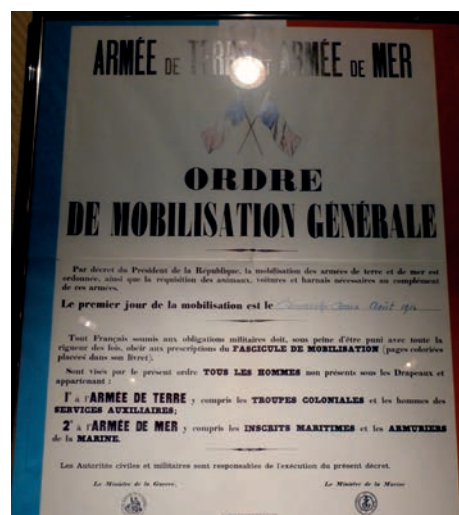
Lors de la séance du 2 août 1914 du Conseil municipal de Combs-la-Ville, le Maire Albert Dauvergne, expose qu'il vient de recevoir l'ordre de mobilisation générale. Le premier jour de la mobilisation est le dimanche 2 août. M. le Maire ajoute qu'en «présence de la gravité de la situation, chacun fera son devoir». Le conseil décide de se réunir à la mairie tous les matin à 9h30 et désigne MM. Colin, Garnier, Soudain et Trony pour faire partie de la commission de l'alimentation. Le conseil décide en outre que la farine, le bois et les fours des boulangers seront immédiatement réquisitionnés. Les boulangers de la commune étant appelés au service militaire, le pain nécessaire à l'alimentation de la population sera fabriqué par MM. Bony et Amédée Tronchon sous la surveillance



Le 12 juillet 1914 a eu lieu au Vélodrome de Vaux la Reine, une course cycliste réservée aux débutants. La piste en terre battue (333 mètres) se trouvait sur la rive opposée de l'Yerres sur la commune de Varennes-Jarcy. Trois semaines plus tard, tous partaient au front et la piste a disparu peu après la Première Guerre Mondiale.

de MM. Ancelle et Benoît, conseillers municipaux, spécialement chargés de la distribution du pain. Une demande sera adressée à M. le Ministre de la guerre pour lui demander de renvoyer dans ses foyers le boulanger territorial Gadot.

Service de garde des voies de communication. Le gouverneur militaire de Paris ayant établi à la gare de Combs-la-Ville un poste de 38 hommes, la commune est tenue de pourvoir à la nourriture de



Au lendemain de la déclaration de guerre, des ordres de mobilisation sont placardés sur tous les murs. Voici l'ordre de mobilisation générale du 2 août 1914. Il est visible à la Maison du Combattant et Citoyen.

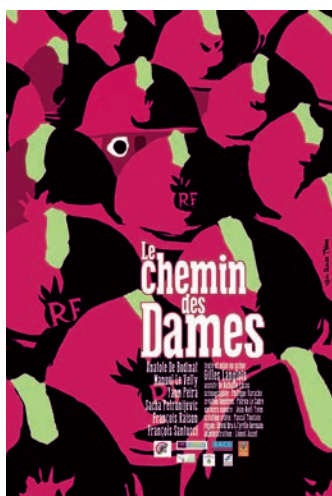
ses militaires. Le prix des prestations fournies sera remboursé à la commune conformément aux dispositions des titres de la loi du 2 juillet 1877 et du décret du 2 août de la même année. Le conseil décide de répartir ces militaires chez Mme veuve Morin et MM. Morlat, Beyot et Larmanger, marchands de vins à Combs-la-Ville.

Garde communale. Un appel sera adressé aux citoyens non soumis aux obligations militaires pour constituer la garde communale. Conformément à l'arrêté de M. le Préfet en date du 30 octobre 1913, M. Gérard prendra le commandement de ce détachement. Des brassards seront remis aux gardes communaux.

Familles nécessiteuses. Le conseil décide que le pain nécessaire aux familles nécessiteuses, dont les chefs naturels sont appelés sous les drapeaux, leur sera distribué gratuitement chaque matin. Le lait nécessaire aux enfants en bas âge pourra également être accordé gratuitement aux mères de famille qui en feront la demande. Afin d'assurer l'alimentation publique, le conseil décide que les dépenses en résultant seront mandatées sur les disponibilités budgétaires. (Sources photos et textes collections J. Perret, L. Arcade, Général S. Auzanneau).

LA MAISON DU COMBATTANT ET DU CITOYEN PRÉSERVE LA MÉMOIRE

Chaque année de guerre sera commémorée par la Maison du Combattant et du Citoyen par des articles relatant les temps forts du conflit et ses conséquences sur Combs-la-Ville. Déjà, deux conférences sont prévues l'automne prochain, nous y reviendrons longuement dans nos prochaines éditions : la première conférence sur les tranchées de Sénart aura lieu au mois d'octobre. L'historienne Chantal Antier, spécialiste de la Première Guerre Mondiale donnera une conférence début novembre sur le



thème des femmes pendant la Grande Guerre.

LE CHEMIN DES DAMES AU THÉÂTRE

Position stratégique très importante depuis l'Antiquité, le Chemin des Dames a été le théâtre de nombreux conflits. La décision d'y mener une attaque le 16 avril 1917 est un désastre, causant de multiples pertes.

La pièce a été écrite et mise en scène à Combs-la-Ville, à l'occasion de la commémoration de la Grande Guerre, par Gilles Langlois, fondateur de la Compagnie *Le Tricorne*, avec Manuel Le Velly, Yann Peira, Anatole De Bodinat, François Raison, François Santucci, Sacha Petro-nijevic. **Une représentation aura lieu le mardi 21 janvier 2014 à 20h30 à la Coupole.** Réservation letricorne@sfr.fr ou 06 72 78 55 73.

Thème de la pièce : Charles, François et Armand sont dans la tourmente de la première guerre mondiale. Ils le sont depuis le début. Ensemble, ils ont connu Verdun et autres lieux de désolation. En ce jour du 15 avril 1917, ils viennent d'arriver sur le front après quelques jours de repos à l'arrière. Ils sont commandés par le lieutenant Rame, un jeune militaire issu de Saint-Cyr, autoritaire et manquant d'expérience au combat. Les rejoindront, dans la cambuse, Jean, un jeune soldat de vingt ans, pour qui c'est la première affectation, puis Adrien un camarade de retour de permission. Tous ces hommes, sont issus du peuple de France. Ils sont à la fois simples et héroïques. Ils vivent dans cette guerre, un quotidien extraordinaire, fait de peur, d'angoisse, souvent de désespoir, mais aussi de petites habitudes, d'humour, d'amitié, de courage. Ces hommes se retrouvent, ensemble, pour vivre à l'aube du 16 avril 1917, la grande offensive du « Chemin des Dames ». Avec quel destin pour chacun d'eux ?

LES TRANCHÉES DE LA FORÊT DE SÉNART SUR LE TERRITOIRE DE COMBS-LA-VILLE

Entre le 2 août 1914, jour de la déclaration de la Première Guerre Mondiale et la fin du même mois, l'avance de l'armée allemande en terre française est considérable et Paris est menacé. La capitale est alors défendue par une ceinture de forts et la garnison chargée de sa défense comprend quatre divisions et une brigade territoriale, la 185ème, occupant le secteur sud-est de Paris. Durant cette retraite de l'armée française, qui rappelle le désastre de 1870, le gouvernement envisage de quitter Paris et le conseil des ministres nomme le 25 août le général Gallieni, gouverneur militaire de Paris avec mission d'organiser «le camp retranché de Paris». Le constat du général Gallieni est sévère. Il précise que «... les seules troupes dont nous disposons encore sont des troupes territoriales, elles n'ont encore ni instruction, ni cohésion. De plus, elles sont insuffisantes. Enfin le matériel est ancien et démodé. Ce serait s'illusionner gravement que de croire que le camp retranché de Paris serait capable actuellement de présenter une résistance sérieuse si l'ennemi se présentait d'ici peu de jours».

C'est dans ce contexte de crise que des tranchées sont creusées dans la forêt de Sénart pour arrêter l'avance éventuelle de l'armée ennemie. Les vestiges qui subsistent partent du bois Villemain à Combs-la-Ville et vont jusqu'à Quincy-sous-Sénart près du lycée technique Albert Moreau en une ligne discontinue de plusieurs kilomètres.

(source : J. Perret, Histoire de Combs-la-Ville de la révolution à l'An 2000.)

1914-1918, quatre années de combats et de drames qui ont fortement impacté la vie de toutes les familles françaises. Combs-la-Ville n'y a pas échappé puisque 59 de ses enfants sont tombés au champ d'honneur. Leurs noms figurent pour la postérité sur le Monument aux Morts rue Sommeville réalisé en 1921 par le grand sculpteur Paul Landowski auteur par ailleurs du Christ de la Baie de Rio de Janeiro. Nous en reparlerons.

Les femmes françaises pendant la Première Guerre Mondiale

ELLES S'APPELAIENT, MARGARET, LOUISE, OU EDITH ... LA SHAGE, POUR ILLUSTRER LA FEMME PENDANT LA GRANDE GUERRE, VOUS INVITE À DÉCOUVRIR DES VIES DE FEMMES, DIFFÉRENTES, CONNUES OU PAS, MAIS TOUJOURS ÉMOUVANTES ET COURAGEUSES.

La première guerre mondiale a commencé en 1914 et s'est étendue jusqu'en 1918. Cette guerre qui devait être courte s'est finalement déclarée comme une guerre très longue... Avec cette guerre, le quotidien des femmes a été très vite chamboulé.

Le 7 août 1914, un grand changement s'installe dans les vies de ces femmes. Elles sont appelées par le chef du gouvernement Viviani, pour travailler et remplacer les hommes mobilisés. Cependant, tout change. Elles vont travailler dans les usines d'armement, elles vont reprendre les travaux dans les champs ou s'engager comme infirmières et assister les médecins sur les champs de bataille. Pendant cette période, les femmes effectuent des travaux d'hommes. Elles pouvaient occuper des postes masculins difficiles et dangereux (exemple : des produits chimiques dans la métallurgie), ou bien des postes à responsabilités qui leur étaient interdits avant guerre. On a vu des femmes conduire des tramways ou devenir des cadres d'entreprise.

C'est avec la Première Guerre mondiale que les femmes ont découvert le travail des hommes mais cela les a peu aidées dans leur émancipation car le 11 novembre 1918, les femmes sont obligées de redonner leurs places aux hommes. Après cette guerre, leur mobilisation est très vite oubliée dans la mémoire collective. La fin de la guerre n'est pas synonyme d'obtention de droits nouveaux. La femme reste inférieure en droits à l'homme

(elles n'obtiendront le droit de vote qu'en 1944). Les veuves, qui sont environ 700 000 prennent le rôle de l'homme dans leur famille, tandis que les autres sont revenues aux valeurs traditionnelles et ont repris le travail féminin car l'après guerre remet chaque sexe à sa place.

LOUISE THULIEZ

Louise est née à Preux-au-Bois le 12 décembre 1881. Elle se trouvait à Saint-Waast-la-Vallée en tant qu'institutrice lors de la déclaration de guerre en 1914.

Dès le 23 août 1914, alors que les Anglais, les Ecossais et les Irlandais battent en retraite après la bataille de Charleroi, Louise Thuliez assure le ravitaillement en pain pour les habitants qui restaient au village et pour les alliés de passage (...) puis elle organise, avec le prince de Croy, une filière d'évasion vers la Hollande et l'Angleterre. Durant le premier semestre 1915, elle fait passer la frontière à plus de 170 militaires ou mobilisables. (...) Le nombre d'hommes devant passer la frontière devenant de plus en plus important, Louise Thuliez les conduit elle-même jusqu'à Bruxelles chez Edith Cavell. Cela se révèle vite être très compliqué et dangereux car ces hommes sont parfois imprudents, c'est donc sous les noms de guerre de «Jeanne Martin», «Marie Mouton» ou encore «Mme Lejeune» qu'elle voyage. C'est d'ailleurs sous ce nom qu'elle est arrêtée le 31 juillet à Bruxelles (...) et internée à la prison de Saint-Gilles.



Louise Thuliez

Condamnée à mort le 9 octobre elle est graciée le 27 octobre grâce à l'intervention du Saint Père et du roi d'Espagne Alphonse XIII. Elle est transférée à Cambrai le 14 novembre où elle comparait devant le Conseil de Guerre de la ville qui commue sa peine en travaux forcés à perpétuité. Elle regagne la prison de Saint-Gilles le 6 janvier 1916 et est déportée en Allemagne le 21 janvier. Internée à Siegburg près de Bonn, elle proteste contre la fabrication des grenades par les prisonniers. Elle est libérée le 8 novembre 1918, arrive à Louvain deux jours plus tard et regagne Saint-Waast-la-Vallée.

(...) Elle s'illustrera ensuite dans la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale.

Louise Thuliez, femme hors du commun, héroïne de la Résistance des deux guerres mondiales meurt le 10 octobre 1966 à Paris et est enterrée à Saint-Waast-la-Vallée où furent célébrées ses funérailles le 15 octobre 1966.

Ce texte est tiré des Cahiers de la Brie Française 1914-1918, Les femmes dans la Grande Guerre écrit par la SHAGE (Société d'Histoire, d'Art, de Généalogie et d'Echanges).

<http://www.genea77-shage.info/>
À bientôt pour d'autres portraits.

Sunso, l'univers du soleil, de la beauté et du bien-être

Sur la place commerçante de l'An 2000, un nouvel institut de beauté a ouvert ses portes le 16 septembre 2013. Sunso vous propose quatre univers de beauté et de bien-être. Mesdames, messieurs, poussez la porte et laissez-vous chouchouter !



Sunso, vous accueille dans une ambiance chaleureuse pour un moment de détente

Situé sur la place commerçante de Combs-la-ville, le salon Sunso est équipé des dernières nouveautés dans le domaine de l'amincissement et de l'épilation durable. L'ambiance est chaleureuse et les prix attractifs ! Le salon est équipé de deux cabines de bronzage et de trois cabines de soins high tech. Les esthéticiennes vous accueillent avec ou sans rendez-vous.

SOUS LE SOLEIL

Sous le soleil est un espace entièrement dédié à votre bonne mine. Le centre de bronzage Sunso garantit un bronzage responsable grâce à ses solariums haut de gamme. Ils permettent un bronzage sur mesure avec ou sans UV (solarium

ou douche autobronzante) pour tous les types de peau.

LE BAR À BEAUTÉ

Le bar à beauté est un espace de soin express avec ou sans rendez-vous. Vous y trouverez les dernières tendances de la beauté comme la pose de vernis semi-permanents, le rehaussement des cils, le mascara semi-permanent... et aussi les grands classiques de la beauté quotidienne comme les épilations à la cire, la beauté des mains ou des pieds.

LE CARRÉ VIP BEAUTÉ

C'est un espace où sont proposées les dernières technologies en matière de

dépilation durable, d'amincissement, de raffermissement, de soins anti-âge... Grâce aux partenaires de Sunso, une veille permanente permet de mettre à disposition les meilleures innovations dans le domaine de la beauté : lumière pulsée, infrarouges, technologies LED... Des équipements high tech pour des résultats spectaculaires et une beauté naturelle sans chirurgie ni injection.

LA BULLE DE BEAUTÉ SUNSO

La bulle de beauté est un espace dédié à la détente du corps et de l'esprit ainsi qu'à la santé de la peau. Un véritable cocon où la relaxation est associée à des soins cosmétiques hautes performances avec deux grandes marques de cosmétiques. Dans la bulle de beauté, les soins du visage, rituels pour le corps et autres massages d'ici et d'ailleurs apportent leurs nombreux effets bénéfiques et permettent de lutter efficacement contre les agressions de la vie quotidienne et du stress.

L'institut est ouvert les mardi, mercredi, jeudi de 10h à 14h et de 16h30 à 19h30 - Vendredi, samedi de 10h à 19h30 sans interruption : 3 place de l'An 2000 - 77380 Combs-la-Ville- Téléphone : 01 60 60 01 01.

Sunso se situe à la place de «So beauty» qui a fermé ses portes fin 2012. C'est un nouvel institut avec de nouveaux gérants.

Un espace de «coworking» à Sénart

Un nouvel espace de travail partagé accueille depuis le 15 novembre 2013 des salariés nomades et des travailleurs indépendants.

La pépinière d'entreprises de Sénart vient de se doter d'un espace de « coworking » ou de « travail partagé » composé de six postes de travail sur une surface de 36 m². Une première expérimentation de ce mode de travail pour le territoire avec un concept élaboré en partenariat avec Initiatives Télécentre 77. « *L'espace est ouvert au plus grand nombre, il s'adresse à tout travailleur salarié d'une entreprise ou travailleur indépendant qui a besoin, à un instant précis, d'un poste de travail adapté* » précise Thomas Guilmet, directeur de la pépinière.

Pour un poste, il est proposé une utilisation qui s'étend d'une demi-journée à un mois. « *Nous privilégions la souplesse en fonction des besoins de nos usagers. Une location comprend la mise à disposition d'un bureau, d'une chaise, la connexion au réseau wifi, sans oublier l'accès, à la carte, à*

tous les services de la pépinière : location de salles de réunion, photocopie, fax... »

À PARTIR DE 10 € LA DEMI-JOURNÉE

Pour bénéficier d'un poste de travail, il est bien entendu recommandé de réserver un créneau, par mail ou téléphone. Le tarif est de 10 € la demi-journée, 20 € la journée et 90 € pour 5 jours sécables.

La création d'un espace de coworking répond à un besoin de sortir de l'isolement pour certains travailleurs indépendants. « *Le cadre professionnel est adapté. Chaque coworkeur doit pouvoir « socialement » échanger avec les autres, rencontrer des chefs d'entreprises de l'espace coworking mais aussi ceux hébergés dans nos bureaux. Le rôle de la pépinière est de créer ce dynamisme et d'engendrer des synergies* ».

Enfin, travailler dans un tel espace et esprit incite au travail collaboratif. « *C'est une plus-value indéniable pour les travail-*



BIENVENUE

• **Edouard Ceccaldi**

Cabinet médical du Vieux Pays
35 rue Sermonoise
Tél. : 01.60.34.56.10
Activité : podologue D.E.,
posturopodiste

• **TCHIP coiffure**

23, avenue de la République,
Tél. : 01.60.60.08.08,
www.tchip.fr
Activité : salon de coiffure

• **Pro Net et Renov**

23, avenue de la République,
Tél. : 07.58.20.88.29
pro-nett-et-renov@outlook.fr
Activité : (société de nettoyage
et peinture)

leurs indépendants » !

**Contact et réservation : 01.64.13.54.13
ou a.barbier@san-senart.fr**

Mc Donald's a ouvert ses portes à Combs

Le Mac Do de Combs a ouvert le 19 décembre 2013. Sur 500 m² de surface c'est un espace moderne, avec bornes de commande tactiles qui peut désormais accueillir 170 personnes assises. Les clients pourront bientôt choisir des sandwichs personnalisés et pourront être servis à table ! Le bâtiment s'intègre parfaitement à son environnement qui accueillera notamment le futur Ecopole en face et respecte totalement les principes écologiques. Le dernier cri du Mac Do, seul en Ile de France de ce type actuellement. 53 Sénartais ont été embauchés en CDI dont 50% de Combs-la-Villais.



Alexandre Laporte et son équipe ont présenté le nouveau Mac Do notamment au député-maire Guy Geoffroy la veille de son ouverture.

Georgia Jane, une artiste combs-la-villaise à Los Angeles

“ Georgia Jane est son nom de scène, c'est une artiste combs-la-villaise. Elle a choisi Los Angeles (LA), la deuxième ville des Etats-Unis après New York pour tenter de percer dans la chanson. Elle y prépare un album entourée des meilleurs...

Formée au conservatoire de Combs-la-Ville depuis son plus jeune âge, animatrice sur la ville pendant de nombreuses années, Georgia Jane est partie aux Etats Unis en 2007. Elle avait alors 23 ans, le bac S en poche et une formation universitaire (STAPS). Après avoir suivi des cours d'arts chorégraphiques sur Paris et monté un spectacle *Naissance* (soutenu par la Commission projet de la mairie) dont vous avez peut-être été spectateur, la voici arrivée de l'autre côté de l'océan atlantique à San Diégo. Dans un premier temps au *Mesa College* d'où elle sort avec plusieurs certificats obtenus en *performing arts* (arts de la scène) avec les "highest honors". Le chant, la danse, l'ingénierie du son, l'art chorégraphique, la musique (multi instrumentiste), elle



Georgia Jane (photographie de Sandrine Gomez)

une rencontre imprévue avec les membres du label participatif YMC fait tout basculer. Elle passe alors une audition en septembre 2011, tout s'enchaîne...

Très bien entourée pour ses débuts

Signée par le premier label participatif américain *Your Music Company*, elle a atteint près de 30 000 votes en trois mois et la campagne de financement pour la sortie de son premier album vient d'être lancée. Comme producteurs pour son futur album, on retrouve des noms comme Jamie Jones, le chanteur du groupe All-4-One ou encore Jack Kugell qui s'est occupé des Pussycat Dolls. Pour la musique, elle sera accompagnée par Tim Stewart (Justin Bieber, Lady Gaga) ou encore Monte Neuble (Katy Perry, Mariah Carey). Elle a donné un concert le 19 décembre 2013 au Mint (salle de concert de Los Angeles où Ben Harper a fait ses débuts !).

Bonne chance Georgia Jane !

Vous pouvez l'écouter en vous rendant sur le lien suivant : <http://www.yourmusiccompany.com/artistdetails/index/3>



Georgia Jane en concert au Mint en décembre 2013.
(photographie de Sandrine Gomez)

a soif d'apprendre et fait preuve d'un courage exemplaire car pour vivre là bas elle enchaîne à côté plusieurs petits boulots. Mais



« Contes et Imaginaires à deux ou quatre mains »

Une exposition, du 29 janvier au 16 février 2014 au Château de la Fresnaye, de toiles sur les contes de l'enfance, librement interprétés dont la plupart a été réalisée conjointement par les deux artistes, Franck Terranova et Valérie Dumont.

Les visiteurs de l'exposition pourront découvrir un univers lié aux contes et à l'imaginaire, en se laissant guider par les histoires et les petites anecdotes qui ont inspiré les deux artistes... Valérie Dumont et Franck Terranova proposent une lecture libre des œuvres : chacun est amené à rêver et à donner un sens particulier aux tableaux. Car comme l'a conté Lewis Carrol dans « Alice aux pays des merveilles : « Si le monde n'a absolument aucun sens, qui nous empêche d'en inventer un ? ».

L'exposition s'articule en deux parties. L'une, haute en couleur, sur des toiles à raconter, avec de jeux de mots, des titres à deviner, des messages cachés ou des contes à retrouver. Les deux peintres font voyager grands et petits de façon ludique et à la manière des conteurs. Leur but : amener le public à réfléchir, observer et rêver... Mais attention, les meilleurs en « Or Tôt Graf » vont être déboussolés.

L'autre espace, c'est « la salle des bobos »... Le visiteur cherche seul, en silence, un secret caché au creux d'une toile, entre l'image et le noir, dans les mouvements des maux qui volent...

L'exposition est ouverte du mercredi au dimanche de 14h à 18h. Autour de l'exposition : Vernissage le vendredi 31 janvier 2014 à 18h au Château de la Fresnaye - Lors du vernissage, les artistes présenteront un conte et leurs amis donneront un petit concert.



EVENEMENT

Exposition

Grande exposition de Trait d'Union au Château de la Fresnaye

Le centre d'activités sociales Trait d'Union sort de ses murs et vous présente ses savoir-faire dans les salles d'exposition du Château de la Fresnaye. Venez découvrir les œuvres réalisées dans les ateliers créatifs du centre du 9 au 15 janvier 2014 (lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14h à 18h, jeudi de 14h à 17h30, samedi et dimanche de 10h à 18h).

Les usagers des ateliers seront présents à l'exposition pour répondre à toutes vos questions et vous faire voyager dans le monde de la créativité.

L'entrée est libre. Venez nombreux. Vous serez impressionnés.

Renseignements : 01 60 60 92 44

Concert

Quand le Glamour se mêle à l'amour

Concert lyrique interprété par Sasha Werner, accompagnée par le ténor Luca di Bernardi et au piano par Mamikimo.

Au Château de la Fresnaye, le vendredi 24 janvier 2014 à 20h30 -

Tarif : 12 euros par adulte et 6 euros les enfants (-12 ans). Réservation conseillée - Tout Public.

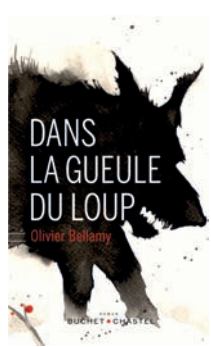
Renseignements : 01 60 34 27 61/59

Lancement du prix «*Un Livre, une Commune*» 2014

Retrouvez les sept premiers romans parmi lesquels vous pourrez élire le roman de l'année. Lancement du Prix le vendredi 17 janvier 2014 à 20h30 au Château de la Fresnaye.

En attendant la soirée de lancement, voici un avant goût des sept premiers romans sélectionnés pour cette nouvelle édition. Comme les années précédentes, ils seront disponibles chez les commerçants participants et à la médiathèque.

OLIVIER BELLAMY, *DANS LA GUEULE DU LOUP*, BUCHET CHASTEL, 29 AOÛT 2013



En 1936, Serge Prokofiev revient en URSS pour s'y installer avec sa famille. C'est le début de l'une des purges stalinienne les plus sanglantes de l'histoire bolchevique. Il ne sortira plus du pays jusqu'à sa mort. À travers le destin

d'un homme, l'auteur fait revivre l'histoire de la première moitié du XXe siècle, de Paris à Moscou, la guerre, le système soviétique.

ORIANE JEANCOURT GALIGNANI, *MOURIR EST UN ART, COMME TOUT LE RESTE*, ALBIN MICHEL, 30 JANVIER 2013



À l'occasion des cinquante ans de la mort de la poétesse Sylvia Plath, suicidée à 31 ans, l'auteure s'inspire du roman autobiographique de celle-ci, *La cloche de détresse*, et de

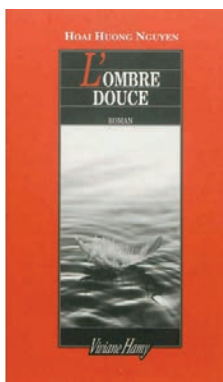
ses poésies les plus personnelles, pour imaginer le récit, raconté à la première personne, de sa dernière année.

VINCENT JOLIT, *CLICHY*, LA MARTINIÈRE, 22 AOÛT 2013



En 1929, Aimée, secrétaire au dispensaire où exerce le docteur Louis, est chargée par ce dernier de dactylographier le manuscrit de *Voyage au bout de la nuit*. Ce roman montre au-delà de la vie d'une femme dans l'entre-deux guerres, la gestation puis la vie de l'oeuvre jusqu'aux résultats du Goncourt de 1932, et se penche sur le processus de création d'une intrigue.

HOAI HUONG NGUYEN, *L'OMBRE DOUCE*, V. HAMY, 17 JANVIER 2013



En 1954, pendant la guerre d'Indochine, Mai rencontre Yann, jeune soldat français blessé, à l'hôpital de Hanoï. Les deux jeunes gens tombent amoureux l'un de l'autre, mais le père de Mai, juge influent, a une toute autre vision de l'avenir de sa fille. Son refus d'épouser l'homme qu'on lui destinait met Mai au ban de la société et l'oblige à rompre avec sa famille.

EN BREF

Caravane des contes

Entre merveilleux et fantastique, vraisemblance et surnaturel, laissez-vous surprendre au détour d'un chemin imaginaire, séduire par des personnages extraordinaires, fasciner par des décors féériques !

Par des chemins détournés et surprenants, les conteurs vous inviteront dans un jardin imaginaire, au centre duquel se trouve l'Arbre de la Parole.

Approchez-vous, fermez les yeux, écoutez.

Contes autour du Japon

Par le collectif des Conteurs de l'Atelier Municipal de Combs-la-Ville « L'Art du Conte », Le samedi 18 janvier 2014 à 16h à la Maison Verte à Quincy sous Sénart.

Réservation au 01 60 34 27 59/63

Inventaire

La médiathèque sera fermée pour inventaire du lundi 6 au samedi 11 janvier inclus. Réouverture le mardi 14 janvier aux horaires habituels.

Renseignements : 01 64 88 61 53

Café littéraire

En partenariat avec l'UOMS, la médiathèque vous invite à rencontrer André Robèr, auteur réunionnais pour découvrir l'ensemble de son oeuvre le samedi 18 janvier à 15h30.

Renseignements : 01 64 88 61 53

Lecture spectacle

Musique et littérature : Invitation Goldberg par le théâtre de la Palabre à 15h30 à la médiathèque. Suivi d'un concert des élèves au conservatoire Maurice Ohana le 1er février à 17h.

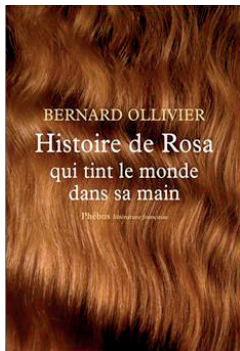
Renseignements : 01 64 88 61 53

L'heure du mercredi

Les élèves du conservatoire se produisent en audition au conservatoire les 15 et 29 janvier 2014 à 19h.

Renseignements 01 64 88 77 00

BERNARD OLLIVIER, HISTOIRE DE ROSA QUI TINT LE MONDE DANS SA MAIN, PHÉBUS, 3 JANVIER 2013



Rosa est mariée à un homme brutal et plus âgé qu'elle. À la mort de ce dernier, elle se voit contrainte d'ouvrir un café clandestin pour survivre. Le maire, les paysans et les notables viennent y jouer, y débattre et y fanfaronner. Un soir, elle accepte d'arbitrer un pari inventé par huit de ces hommes.

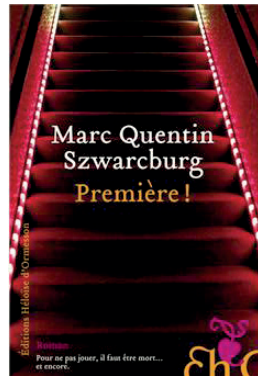


VINCENT PIERI, STATION ROME, MERCURE DE FRANCE, 7 FÉVRIER 2013

Réfugié au coeur de l'hiver dans la station de métro Rome, un clochard écrit son journal. Peu à peu,

son passé d'avant la rue ressurgit : sa carrière de musicien, sa relation avec Ariane une violoncelliste talentueuse mais dépourvue d'émotion, et leur séparation tragique qui l'a mené dans l'alcool et la déchéance.

SZWARCHBURG, MARC QUENTIN, PREMIÈRE, ED. HÉLOÏSE D'HORMESSON, 14 MARS 2013



Le destin de trois personnages, unis sur un plateau pour la première, se trouve transformé à jamais après une folle journée ou s'enchaînent les scènes de tout genre, du

mélodrame au vaudeville, en passant par la comédie romantique. Des personnages loufoques servent un propos humain et attachant, et une devise incontournable : «Pour ne pas jouer, il faut être mort, et encore...».

Renseignements 01 64 88 61 53



ZOOM

Pour faire de la musique ensemble

Duos, trios, quatuors et quintettes ! Des cours de musique de chambre sont dispensés régulièrement au conservatoire Maurice Ohana les mercredi et samedi. Ces cours sont encadrés par un professeur diplômé et sont ouverts à tout instrumentiste amateur de bon niveau, même s'il ne suit pas (ou plus) un cursus instrumental. Si vous pratiquez le violon, la flûte, le violoncelle, l'alto, la clarinette ou le besson, n'hésitez pas à franchir les portes du conservatoire !

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au secrétariat du conservatoire Maurice Ohana au 01 64 88 77 00 entre 9h et 12h et 14h et 18h.

Rencontres chorégraphiques

Les 9^{ème} Rencontres chorégraphiques sont désormais un rendez-vous attendu. Elles auront lieu le dimanche 8 février à 20h30 à la Coupole. Sous la houlette de Caroline Somme (professeur de danse jazz au conservatoire Maurice Ohana), plusieurs écoles de danse de la région sont invitées à se rencontrer et à se produire dans des styles très différents (classique, jazz, modern-jazz...). C'est une occasion privilégiée qui permet à de jeunes danseurs de se retrouver, d'échanger et de donner le meilleur d'eux-mêmes le temps d'un spectacle haut en couleurs.

Tout public - Entrée libre sans réservation.

Renseignements : 01 64 88 77 00



Concert spécial Patrick Selmer

Patrick Selmer est membre de la quatrième génération de la famille Selmer réputée dans le monde entier pour la fabrication des clarinettes et des saxophones.



Patrick Selmer

Le conservatoire Maurice Ohana organise en partenariat avec la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Combs-la-Ville et

la Scène nationale de Sénart un concert spécial Patrick Selmer le 7 février 2014 dès 15h jusque 23h au conservatoire. L'originalité de ce rendez-vous pour le public sera de voyager entre le conservatoire et la Coupole pour écouter les différents concerts de saxophones et de clarinettes proposés par les élèves et des artistes invités (le trio di Bassetto, le trio FKB, Serge Bertocchi et Romain Tallet).

Le mois prochain dans la page *À votre rencontre* nous vous parlerons plus en détail de la famille Selmer.

Renseignements : 01 64 88 77 00

Les jeunes partent au ski !

À l'occasion des vacances de février le service jeunesse de la mairie propose un séjour au ski du lundi 24 février au samedi 1er mars 2014 à Morillon en Savoie. Le séjour est ouvert pour vingt jeunes âgés de 13 à 17 ans et sera encadré par trois animateurs diplômés.



Le chalet est situé au coeur du village de Morillon, à 250 mètres des pistes à télécabines, ce qui permet un accès facile au domaine du grand Massif.

Les jeunes pourront pratiquer du ski alpin sur un domaine étendu sur 260 km (cinq stations réunies : Morillon, Samoëns, Les Carroz d'Arrache, Flaine et Sixt Fer à Cheval). Au programme, découverte de

la station avec 4 à 5 heures de pratique quotidienne, déjeuner sur les pistes, cours de ski pour les débutants, sorties et veillées, soirée savoyarde et dansante.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. Les jeunes ont participé au financement de leur séjour en vendant des crêpes et des objets de

EN BREF

Marathon de Sénart : les inscriptions déjà ouvertes

La 15^e édition du Marathon de Sénart aura lieu le 1er mai 2014 sur les routes de la ville nouvelle. Même si l'échéance peut encore paraître lointaine, les inscriptions sont déjà ouvertes pour le Marathon de Sénart et le 10 km, en ligne ou par courrier. Les tarifs, eux, restent inchangés (36€ pour le marathon et 12€ pour le 10 km).

Lien : www.marathon-senart.com

Aide pour le permis de conduire

Si vous remplissez les conditions suivantes : habiter la ville depuis au moins 1 an au moment de la demande, être âgé de 18 à 25 ans, avoir terminé sa scolarité et être en recherche d'emploi ou bien être en fin de formation (en dernière année Bac pro, IUT, BTS, Licence...), en apprentissage ou en alternance, ne pas être titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ou employé à temps plein, avoir des ressources qui n'excèdent pas celles d'un quotient familial 4, s'inscrire pour la 1^{ère} fois dans une auto-école, s'engager à effectuer «l'investissement pour la vie locale», **ALORS**, vous êtes éligible pour déposer un dossier de demande d'aide financière pour passer votre permis de conduire.

Renseignements contacter :

les Actions Citoyennes :

01.60.60.93.17 ou

le BIJ : 01.60.60.96.60 ou

le Tremplin 16-20 ans :

01.64.13.16.20.

décoration sur un stand lors du marché de Noël mi décembre.

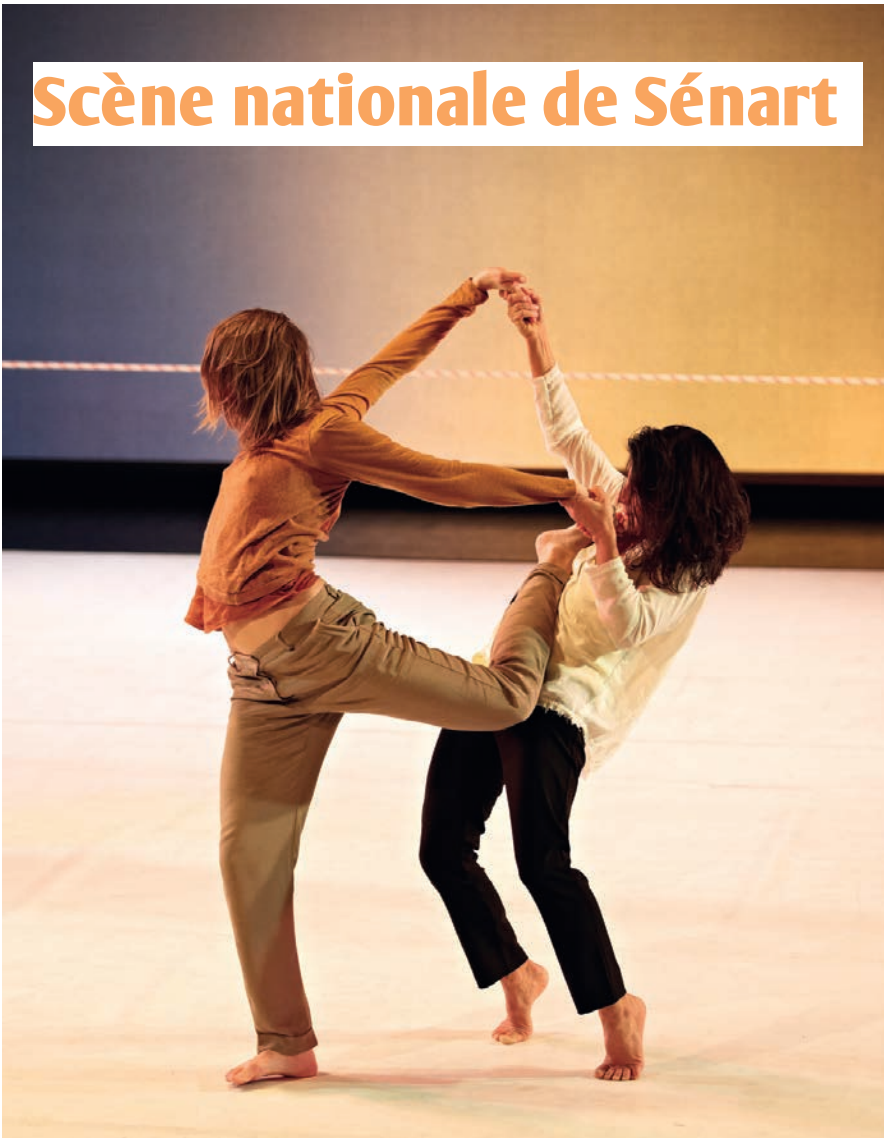
Il ne reste que quelques places.

Renseignements :

Tremplin 16-20 ans : 01.64.13.16.20

Elan 11-15 ans : 01.60.60.42.64

Scène nationale de Sénart



Modern dance
Johanne Saunier - Mathurin Bolze

Place à la musique et à la danse pour commencer l'année 2014.

Modern Dance est une création pour trois femmes dont l'enjeu est de garder les pieds en mouvement et danser sans cesse pendant le temps qu'elles s'imposent, une heure. Une sorte de marathon qui promet à qui y participe de révéler une Modern Dance. Célébration du présent, la "modern dance" de Johanne Saunier ne naît pas de la pure habileté à bouger, mais s'impose comme un art de la survie. Formée chez Anne Teresa de Keersmaecker, Johanne Saunier fait

le choix de la beauté du geste. Entourée de deux autres danseuses, elle propose une performance hypnotisante et contagieuse. Sur les explosions rythmiques signées Miles Davis ou sur des plages de silence, les danseuses ignorent le sol qui les attire et tentent d'oublier toutes pensées qui alourdiraient la tête. Il n'y a jamais de temps mort car la fin des mouvements entraînerait leur chute. Et si la gestuelle s'estompe, ce n'est que pour reprendre un peu de souffle. Mais, très vite, il faut garder les pieds en mouvement pour ne pas être éliminé. Un grand élastique en fond de scène est là pour renvoyer les corps sur la piste. **Le mardi 14 Janvier 2014,**

20h30 à La Coupole.

MUSIQUE AVEC DEUX RENDEZ-VOUS

De la chanson, en partenariat avec l'Empreinte de Savigny-le-Temple : la chanteuse **MELISSMELL** le vendredi 17 janvier à La Coupole. Les concerts incandescents de Melissmell réconcilient amoureux du verbe haut et fervents de l'électricité. Des larmes, des colères, des tristesses et des forces composent ce programme.

Du classique, en partenariat avec le Conservatoire Gabriel Fauré de Savigny-le-Temple : le prestigieux **Orchestre National d'Île de France L'oiseau de Feu** le samedi 25 janvier à La Coupole. Au programme, Rossini, Mozart, Mahler, Saariaho et Stravinski, sous la direction de Enrique Mazzola et avec Markus Werba, Baryton.

ET AUSSI...

Léo 38 Ferré a capella : Monique Brun, en clamant du Ferré, a capella, ramène à la vie un poète qui n'était pas fait pour mourir **le dimanche 19 janvier à 17h à La Coupole** (et en tournée dans toutes les communes de Sénart). **Un autre nom pour ça** (une coproduction de la Scène nationale), par **Mladen Materic du jeudi 9 au samedi 11 janvier.**

Scène nationale de Sénart
rue Jean-François Millet - Combs-la-Ville
Tel. 01 60 34 53 60 ou
www.scenenationale-senart.com

Union paroissiale

Vendredi 24 janvier 2014, nous aurons la joie d'accueillir, dans notre paroisse, les « Petits Chanteurs du Val de Marne » à 20h45 à l'église Saint Vincent pour un concert exceptionnel. Au programme des chants religieux en première partie et des chants profanes en deuxième partie de soirée.

Billets en vente au presbytère 109, rue Sommeville (01 60 60 70 04) et à la librairie de la Fresnaye.

CACV Gym

Le week end du 14 et 15 décembre dernier à été chargé pour le Club de Gym de Combs !

Alors que le Président, Michel Gauthier se trouvait à Orléans où le club a été mis à l'honneur lors de l'AG de la FFG, le reste du staff encadrait les championnats Départementaux Individuels qu'il organisait au Gymnase S. Allende. Les Combs-la-Villaises ont décroché pas moins de 13 médailles !

Pendant ce temps à Orléans, le CACV GYM a reçu publiquement le label «club certifié qualité» devant l'ensemble des représentants départementaux, régionaux, nationaux et internationaux de la fédération. Cette distinction prend en compte l'efficacité de la gestion et de l'organisation du club sur les plans admi-



nistratifs et humains, les résultats sportifs n'interviennent pas dans le résultat.

Pour information, seuls cinq clubs ont reçu cette certification qualité cette année ce qui met en évidence la rudesse de la tâche à accomplir pour l'obtenir.

Gage de qualité pour l'ensemble de ses adhérents, ce label est une fierté pour le Club qui, rappelons-le, prends les inscriptions de vos enfants de 1 an à 7 ans toute l'année...

Combs Natation

Voici les résultats des dernières compétitions de natation avant le championnat régional d'île de France hiver.



Les nageurs(ses) de Combs Natation se sont illustrés lors des championnats de Seine et Marne hiver le 23 et 24 novembre à Torcy. En effet, de nombreux nageurs(ses) ont été sélectionnés aux grandes finales de ces championnats,

gagnant ainsi leurs qualifications au championnat régional d'île de France hiver.

On retrouvera lors de ces championnats : Chloé Durdon (50 m dos en 37"85), Emma Pujol (50 m brasse en 41"21 et 200 m 4 nages en 3'00"84), Marion Renaudin (50 m brasse en 40"33 et 50 m en NL 32"71), Tristan Suzzoni (50 m dos en 33"67), Alan Esdras (50 m papillon en 30"45, 100 m NL en 58"60, 50 m NL en 26"69 et 50 m dos en 32"00), David Thomas (50 m papillon en 31"28) et enfin Alexandre Dollet (50 m papillon en 29"60 et 50 m brasse en 34"56) représentant ainsi l'équipe de Combs Natation, entraînée par Sylvain Collignon.

La Zumba fait bouger le Sansonne club de danse.

C'est d'abord une rencontre avec les enfants au Forum. Une main qui pousse la porte d'un cours de danse... La découverte de l'autre, le partage d'une passion, ou juste... la curiosité d'une nouvelle expérience, puis petit à petit, la naissance d'une complicité, l'enchaînement des pas. Timidement d'abord, puis avec plus d'assurance. Les semaines passent, les cours s'enchaînent et apportent à ces enfants de si beaux moments. Des enfants de 5 à 14 ans qui se sont trouvés par hasard et ont pris plaisir à partager ensemble une belle aventure. Ils l'ont fait.... Et nous espérons que cette année encore de nombreuses mains pousseront la porte d'un cours les lundis de 17h à 18h au gymnase La Noue où ils seront chaleureusement accueillis par la professeur Elodie qui met toute sa fougue, son énergie, sa passion pour cette danse exubérante à nul autre pareille.

Et si c'était vous...



**Renseignements : 01 60 60 65 04 ou
Secrétariat : 07 71 04 77 38**

Association les Bouts d'Chou

L'assemblée générale de l'association les Bouts d'Chou aura lieu le vendredi 17 janvier à 20h salle du Soleil rue Georges Brassens. À cette occasion il sera procédé au vote afin d'élire une nouvelle présidente. Nous comptons sur la présence de nos adhérentes. Bonne et heureuse année à tous.

Renseignements 06.62.63.45.18.

Choeur Variatio

Dans le cadre du Festival «Classique.. pas classique : Entre Humour et Émotion» organisé par le SIC de la Culture de Cesson-Vert-St-Denis, le Choeur Variatio, dirigé par Jean-Marie Puissant et accompagné au piano par Olivier Dauriat, présentera un spectacle tout à fait original à ne pas manquer.

Le concert « Humour et Emotion» aura lieu à la Maison des Loisirs et de la Culture La Citrouille à Cesson le vendredi 31 janvier 2014 à 20h30.

Vous aimez la musique, partager de bons moments avec des gens sympathiques et vous déridier les zygomatiques ? Alors, ce

sure des 50 places disponibles (sur réservation au 06 63 31 78 05). Puis réservez déjà ces dates (détails à venir) :

- dimanche 13 avril 2014 à 18h : «Passion selon St Jean» de J.S. Bach à La Coupole (Scène nationale de Sénart - Combs-la-Ville), oeuvre pour 6 solistes, chœur et orchestre baroque (La Chapelle Rhénane).
- précédé, en mars, d'un stage de chant choral baroque autour des 11 chorals de la Passion. Ce stage s'adresse aux choristes amateurs de Sénart et environs ayant des notions de lecture musicale (3 vendredis soirs 7, 14, 21 mars + WE 14-15 mars + pré-générale avec orchestre jeudi soir 10 avril). Possibilité (en fonction du nombre de stagiaires) de chanter ces chorals au concert du 13 avril tel un



programme qui mêle humour et gastronomie est fait pour vous ! Le tout concoc-té, mitonné, dégusté et interprété par un chœur de fins gourmets chanteurs avec piano et a cappella.

À TABLE ! ET POUR SE PRÉPARER... (MIAM !)

Répétition publique commentée le mercredi 22 janvier 20h30 à la salle du Poirier Saint de Cesson. Entrée libre dans la me-

choeur d'assemblée, comme du temps de J.S. Bach). Participation aux frais pédagogiques : 60€ - réservation et inscription jusqu'au 15 février sur cvariatio@gmail.com... (à suivre !)

Le chœur recrute dans tous les pupitres, particulièrement des basses et des alti - téléphoner pour audition : 06 81 49 59 23

Le salon des collectionneurs

Dimanche 19 janvier 2014, le gymnase Paloisel accueillera le traditionnel salon des collectionneurs de Combs-la-Ville. Les curieux pourront se renseigner auprès des 65 exposants présents, les amateurs compléteront leurs connaissances et leurs collections, les collectionneurs auront la possibilité d'évaluer leurs trésors, d'en trouver d'autres. Tous seront reçus chaleureusement par l'équipe de l'Association Philatélique de Combs-la-Ville (APCV) qui s'est mise en quatre pour organiser cette manifestation et vous recevoir. L'entrée gratuite doit permettre à tous de se faire une idée en visitant les stands où seront exposés pièces de monnaie, timbres, cartes postales, poupées, flacons de parfum, livres et revues, fèves, disques, porte-clefs, épinglettes, cartes téléphoniques, petites voitures, ...

Quand le besoin s'en fait sentir, le stand-bar vous proposera boissons, sandwiches ou plateau-repas.

Si ce rendez-vous est attendu par beaucoup de « mordus » de la région, l'ambiance conviviale devrait permettre à tous de voir, de se renseigner, de comparer, en somme de se faire une idée sur beaucoup d'objets anciens qui nous entourent et qui rappellent notre enfance.

Nous vous attendons donc nombreux à ce 28^{ème} salon des collectionneurs, au gymnase Paloisel de Combs-la-Ville.

Renseignements : 06-74-30-69-03 - apcv@sfr.fr



Les élections municipales, important rendez-vous démocratique pour nos communes auront lieu les 23 et 30 mars 2014.

Ainsi que «*Rencontre*» l'a toujours fait, pour respecter l'égalité entre les candidats imposée par l'article L. 52-1 du Code électoral, ce numéro et les deux suivants paraîtront sans l'éditorial du maire, ni les tribunes des groupes représentés au sein du conseil municipal.

Principales délibérations du Conseil municipal du 16 décembre 2013

- Installation d'un nouveau Conseiller Municipal.
- Fiscalité locale 2014 : maintien des taux d'imposition.
- Demande de subvention dans le cadre du FIPD 2014.
- Demande de subventions dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2014.
- Demande de subvention pour la toiture végétalisée de la crèche les moussaillons.
- Convention avec la Région Ile de France et le Département de Seine et Marne pour la mise à disposition des équipements sportifs aux lycées et collèges.
- Séjour d'hiver 2014 organisé par le service Enfance.
- Séjour d'hiver 2014 organisé par le service Jeunesse.
- Convention d'occupation pour la création d'un pylône relais de téléphonie dans l'enceinte du par Chaussy.
- Choix du délégataire pour l'exploitation du nouveau marché d'approvisionnement
- Fusion de l'école maternelle Sommeville avec l'école élémentaire Sommeville.
- Approbation du règlement intérieur de la bourse aux permis de conduire
- Modification du règlement intérieur de l'étude surveillée.
- Désignation de l'étude de Me Petit pour la rédaction de l'acte de rétrocession de la parcelle BA 410 sise allée des Maïs.
- Modification des cartes améthyste et rubis – Interpellation du Conseil Général de Seine et Marne (cf. page 5).
- Motion relative à l'enquête publique sur le projet de développement de l'aéroport d'Orly.



DATES

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

le 20 janvier 2014 à 20h à l'hôtel de ville

PERMANENCES DES ELUS

les vendredis soirs de 17h30 à 18h30 à l'Hôtel de Ville

- **10 janvier** : PAS DE PERMANENCE
- **17 janvier** : Jacques Derré, maire-adjoint
- **24 janvier** : Gaëlle Rackelboom, maire-adjoint
- **31 janvier** : Christian Ghis, maire-adjoint



LE POINT SUR...

Recensement de la population 2014

Recensement de la population 2014

Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! Il a lieu du 16 janvier au 22 février 2014. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. En 2015 la possibilité de

se faire recenser en ligne devrait être généralisée à tout le territoire.

Vos informations personnelles sont protégées

Seule l'Insee est habilitée à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez www.le-recensement-et-moi.fr

Les agents recenseurs

**Elisabeth
Petitberghien**



**Françoise
Ravan**



**Gabriel
Borne**



**Hassan
Hdiguellou**

Bon à savoir**Accueils de loisirs, vacances d'hiver 2014**

Les accueils de loisirs sont ouverts pendant les vacances d'hiver : du 15 février au 2 mars 2014.

Renseignements : 01 64 13 16 81

Séjour de ski

Un séjour de ski alpin est organisé du 15 au 22 février 2014 pour les 8-12 ans. Inscriptions à partir du samedi 11 janvier au service Enfance en mairie.

Renseignements : 01 64 13 16 81

Etat civil**NAISSANCES**

Sohail Tchibba, Ley-Ann Constantin, Romane Labedan, Papa Seye, Elliott Millien, Mathias Texier, Bryan Valentin,

MARIAGES

Léonel Papy et Marie Défaud
Khaled Rakha et Nadia Chentouf Quentin Charbonnier

DÉCÈS

Ivan Bounet (61 ans)
Meryem Kartal épouse Gundog (60 ans)
Odette Martel veuve Landeau (93 ans)
Jean Mestrude (93 ans)
Bernard Canonne (66 ans)
Philippe Vitré (56 ans)
Annik Kraus veuve Dugray (71 ans)
Jeanne André veuve Prat (92 ans)

Pratique**HÔTEL DE VILLE DE COMBS-LA-VILLE**

Place de l'Hôtel de Ville
77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tél. : 01 64 13 16 00

OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

- du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15 (accueil de la mairie ouvert jusqu'à 17h30 sauf le vendredi jusqu'à 18h30)
- le samedi de 8h45 à 11h45

Les services Enfance-scolaire, Urbanisme, et Formalités administratives sont fermés les mardi et jeudi après-midis. La régie municipale n'est ouverte que le matin. Le

service Urbanisme ouvre le dernier samedi de chaque mois.

SERVICES DE GARDE

Médecins : deux services de garde de médecins généralistes fonctionnent la nuit de 19h à 7h, les dimanches et les jours fériés en l'absence de votre médecin traitant :

- Médecins d'Urgence 77 : 0 825 826 505
- SOS Médecins : 0 820 077 505

Pharmacies : les

pharmaciens de Combs-la-Ville assurent une permanence tous les lundis matins à tour de rôle. La liste est affichée sur leurs vitrines (39 15 appel).



Attention : les services et équipements municipaux fermeront à 16h le vendredi 10 janvier 2014 pour permettre aux agents communaux d'assister à la cérémonie des vœux du maire organisée pour eux.

Retrouvez Rencontre à Combs sur www.combs-la-ville.fr

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

Mécanique - Carrosserie toutes marques
Vente véhicules neufs & occasions
Dépannage local




30% SUR LES PNEUS HIVER ET PRÊT DE VÉHICULES GRATUIT

Garage CLV Automobiles
M. HIRTZ Guillaume
2, rue Louis et Auguste Lumière - 77380 Combs-la-Ville
Tél. : 01 64 05 37 55 - Fax : 01 64 05 51 73

SENART SERVICES

Nettoyage professionnel
Bureaux, locaux, vitres, entretien d'espace vert

50% de réduction d'impôts

01 64 88 60 56

Services pour particuliers
Ménage, repassage, garde d'enfant, jardinage



www.senartservices.fr 2spro@orange.fr 69 rue sermoise
senartservices@orange.fr 77380 Combs-la-Ville

L'équipe d'IPF Rénovation vous présente ses meilleurs vœux pour 2014 !

IPF **Isolation Protection Fermetures**

La rénovation énergétique de votre Habitat

- Réduire votre **FACTURE ÉNERGÉTIQUE**
- Renforcer votre **SÉCURITÉ**
- Améliorer votre **CONFORT**
- Valoriser votre **PATRIMOINE**

Vous souhaitez :

Appelez le 01 64 13 66 13

ZAC de l'Ormeau - 18 rue Pierre et Marie Curie - 77380 COMBS LA VILLE - contact@ipf-renovation.fr - www.ipf-renovation.fr

Fenêtres - portes d'entrée - volets - stores - portes de garage - portails - clôtures - grilles **depuis 1981**





© Fotolia

 **www.forcimmobilier.com**

				
<p>COMBS LA VILLE - BEAUSOLEIL 5^e RER, belle maison indép comme un plain-pied rdj aménagé 90m². RDC surélevé, entrée, cuisine aménagée, séjour dble av gd balc circulaire, 3 chbres + pl. Gge. Chaudière neuve. 296 000 €</p>	<p>COMBS LA VILLE Cuisine équipée, séjour (40 m²), 3 chambres, 2 salles d'eau, 1 chambre au rez-de-chaussée avec salle d'eau, garage 2 voitures, 448 m² de terrain. Classe énergétique : C 297 800 €</p>	<p>COMBS LA VILLE Pavillon sur 350 m² de terrain, cuisine, séjour, salon, 3 ch. (dont 1 au RdC), SdE, wc, garage avec mezzanine. Proche école et collège. 255 000 €</p>	<p>COMBS LA VILLE Pavillon sur 430 m² de terrain, sous-sol, buanderie, chaufferie, 2 chambres, SdE, wc, cuisine équipée, séjour, 1 chambre, SdE, wc, combles 2 pièces, proche gare. 259 000 €</p>	<p>BOUSSY-SAINT-ANTOINE Joli F2 40m² : entrée, cuis, amén., séjour, chbre, SdB et wc. Cave. BOX en option. Parquet chêne. PVC dble vitrage. Volets élec. DPE : E. Dans petite résidence close à 3min. à pied : commerces, gare, écoles, ... UNE VISITE S'IMPOSE ! 123 000 €</p>

RETROUVEZ NOS EXCLUSIVITÉS DANS LES AGENCES PARTENAIRES

				
01.60.60.57.57	01.60.60.82.82	Val d'Yerres Immobilier 01.60.60.70.85	01.60.60.72.29	Val d'Yerres Immobilier 01.69.00.94.41